

Demande d'extension de réseau électrique : La Croix Gaudin

Monsieur MORIN, Adjoint responsable de la Commission Cadre de Vie – Travaux, expose le rapport suivant :

Cette délibération annule et remplace la délibération du 27 septembre 2012.

Une demande d'extension de réseau électrique est sollicitée par le biais du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz de la Mayenne (S.D.E.G.M.).

- Lieu-dit « La Croix Gaudin » pour un montant de 3 384 €

Le SDEGM sollicite l'accord de la Commune avant la réalisation de ces travaux conformément à la loi urbanisme et habitat du 2 juillet 2003 et notamment dans le cadre de la participation pour voiries et réseaux.

Il vous est proposé :

– de refuser la prise en charge de ces travaux par la Commune si les demandeurs ne s'engagent pas préalablement par convention à régler ces travaux d'extension de réseaux.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour copie conforme :

Le Maire :

Pierre-Yves MARDELÉ